

FRAIS DE SCOLARITÉ

ANNÉE 2018 – 2019

Modalités financières

Rentrée de septembre 2018

CYCLE MASTÈRE PROFESSIONNEL TEMPS PLEIN OU ALTERNANCE

FRAIS DE SÉLECTION	120 €	
	<i>Année 1</i>	<i>Année 2</i>
SCOLARITÉ	8 800 €	8 800 €

Tarif en vigueur pour la durée du cycle auquel est rattaché l'apprenant.

Un échéancier de paiement est possible.

Dans le cadre du financement de vos études, des partenariats bancaires sont mis en place avec notre école. Plus d'informations sur le site internet www.espi.asso.fr